



La liberté d'expression selon Sandrine Rousseau

Description

Ces derniers jours, Sandrine Rousseau écume les plateaux des radios et télévisions pour dénoncer le « cyberharcèlement » dont elle fait, selon elle, l'objet. Elle dénonce notamment le compte twitter parodique "Sardine Ruisseau", qui singe ses prises de positions, et elle déplore de ne pouvoir obtenir son interdiction. Reprenons.

Sandrine Rousseau est-elle cyberharcélée ? La réponse est délicate, car le terme est vague et renvoie à toutes sortes de pratiques. Disons qu'elle ne fait pas l'objet des formes les plus graves du harcèlement sur internet : menaces, diffusion de fausses nouvelles, usurpation d'identité, chantage, publication de photos ou vidéos de sa personne en mauvaise posture... Comme tous les responsables politiques d'une certaine envergure, elle est simplement moquée, notamment par un compte Twitter parodique dont le caractère humoristique n'échappe à personne.

Sandrine Rousseau fait-elle l'objet d'un acharnement particulier ? On peut en douter, et le compte parodique qui suscite son courroux était relativement confidentiel avant qu'elle n'en fasse la publicité. Les femmes politiques sont-elles les seules à être les victimes des railleries, comme elle le prétend ? Ce n'est pas sûr. Ces derniers jours, on voit de multiples commentaires sur les réseaux sociaux qui affirment que Sandrine Rousseau, Ségolène Royal, Anne Hidalgo et Edith Cresson ont été les victimes d'attaques d'une ampleur inédite. Mais Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy n'ont pas été particulièrement épargnés non plus, et, aujourd'hui encore, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot et Gérald Darmanin ont droit chaque matin à leur quota de blagues assassines et caricatures caustiques.

S'ajoute à cela que le type de commentaires dont Sandrine Rousseau, Ségolène Royal, Anne Hidalgo et Edith Cresson sont les victimes a souvent plus à voir avec leur style politique et la compétence qu'on leur reconnaît qu'avec leur genre.

Angela Merkel, Simone Veil, Hilary Clinton, Sanna Marin, Elisabeth Borne et Ursula von der Leyen, qui n'ont jamais été épargnées par leurs opposants, y compris dans un registre misogyne, n'ont pas fait l'objet de moqueries similaires.

De même, Charles De Gaulle, Pierre Mendès-France, Michel Rocard et Daniel Cohn-Bendit n'ont pas subi les mêmes railleries que Georges Marchais, François Lecanuet, Gérard Collomb et Nicolas Dupont-Aignan. En somme, si l'on se moque de Sandrine Rousseau, c'est sans doute plus en raison de ce qu'elle dit et propose, et du mélange d'exaltation et de fébrilité avec lequel elle le fait, que de son genre.

Ensuite, je ne saisis pas la position de Sandrine Rousseau sur la question de la parodie. Je comprends qu'elle n'apprécie pas les blagues dont elle fait l'objet ; de nombreux élus partagent sans doute son irritation. Mais, même à l'extrême-droite, ils se gardent bien d'appeler à l'embalement des fautifs, car ils ont compris que le droit à la satire fait partie intégrante de la vie démocratique. Mme Rousseau est d'un autre avis, et dit des choses inquiétantes.

D'abord, elle veut faire passer la personne qui anime le compte de "Sardine Rousseau" pour une fasciste, porte-étendard d'un vaste complot réactionnaire contre elle. A la lecture des tweets de ce compte parodique, rien ne plaide en ce sens. Il en va de même des interviews données par cette personne : certes, elle ne goutte pas la gauche woke, mais on peut être de cet avis et être modéré. Sandrine Rousseau attribue aussi au compte parodique un tweet de très mauvais goût, sur la gratuité des trains de déportés, mais il n'existe pas. Enfin, elle accuse la personne qui se cache derrière "Sardine Rousseau" de lancer des "raids" à son endroit, oubliant que c'est elle qui a déclenché l'emballage médiatique dont elle se dit victime.

Depuis qu'elle s'en prend quotidiennement à ce compte, son nombre d'abonnés a explosé (125.000 aujourd'hui, soit bien plus que celui de la vraie Sandrine Rousseau) et les médias et réseaux sociaux relaient largement ses tweets loufoques. Cela s'appelle l'effet Streisand, et c'est à la page 2 de tous les manuels de communication. Et c'est du côté d'EELV que l'on a lancé des raids contre 'Sardine Rousseau', dont le compte a été massivement signalé à la plateforme jusqu'à provoquer sa suspension temporaire.

Ensuite, Sandrine Rousseau utilise l'argument de la défense des minorités. Elle met ce qui lui arrive sur le même plan que les blagues qui visaient jadis les communautés discriminées. Il y aurait bien des choses à dire à ce sujet.

D'abord, Sandrine Rousseau affirme que le droit ne permettrait plus à Michel Leeb de faire rire les foules en incarnant lourdement des personnages chinois ou sénégalais. Mais c'est faux : rien ne l'interdit et il n'y a qu'à écouter la jeune génération du stand up, celle qui officie au Marrakech du rire et dans les cafés-théâtres, pour voir que les accents et les stéréotypes nationaux restent les ressorts les plus communs de l'humour aujourd'hui. On peut s'en désoler, mais c'est ainsi.

Après, on peut se demander à quelle minorité discriminée Mme Rousseau estime appartenir. Elle est blanche, quinquagénaire, surdiplômée, hétérosexuelle, issue d'un milieu favorisé. C'est une économiste, qui a eu des postes importants à l'université, a été vice-présidente d'un Conseil régional et siège désormais à l'Assemblée nationale. Comme on dit à la NUPES quand on débat des discriminations : « check tes privilèges ! ». Sauf à considérer que toutes les femmes, qui représentent la majorité de la population en France, sont une minorité, on voit mal au nom de quoi Mme Rousseau revendique l'interdiction pour les gens de se payer sa tête.

Pour finir, elle affirme qu'elle et ses amis vont faire changer tout cela et qu'à l'avenir il ne sera plus possible de se parodier un élu. Rappelons que l'auteur du compte Twitter 'Sardine Rousseau' est une quidam, une simple citoyenne, et pas une humoriste en vue, une responsable politique ou la porte-parole d'une association réactionnaire. Le projet de Sandrine Rousseau et de ses amis est donc d'interdire à l'ensemble de la population française de se moquer de leurs élus – comme sous l'Ancien Régime ou dans la Russie de Poutine.

Avant, les saillies de Sandrine Rousseau, mélange lunaire de naïveté, de dogmatisme et de volonté de faire bouger les lignes du débat, me faisaient sourire. Désormais, elles m'effraient. Car elles révèlent non seulement une rigidité d'esprit qui me semble peu compatible avec l'exercice d'un mandat représentatif, mais aussi une incompréhension fondamentale de ce qui fait une société démocratique pluraliste.

Olivier Costa

Categorie

1. Politique

date créée

7 septembre 2022